LEGENDE

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT					
					→ surface du lot / de l'îlot [ares]
surface d'emprise au sol [m2] →	min.	max.	min.	max.	← surface constructible brute [m2]
surface du scellement du sol [m2] →	max.		min.	max.	← type et nombre de logements
type de toiture →	max.	max.	max.	max.	← nombre de niveaux

type, disposition et nombre des constructions hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG
- Parcelles initiales (sur base du mesurage cadastral)

Zones définies au PAG en vigueur		Zones définies au projet de PAG 12/2015	
SFD	Secteur d'habitation de densité faible	*HAB-1*	Zone d'habitation 1
Z-PAP	Zones soumise à un PAP	*PAP NQ*	**Zone soumise à un PAP NQ**

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain projeté (remodelé, à titre indicatif)

Nombre de niveaux

I, II, III, ...	nombre de niveaux pleins
+1,2,...R	nombre d'étages en retrait
+1,2,...C	nombre de niveaux sous combles
+1,2,...S	nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x	hauteur à la corniche de x mètres
ha-x	hauteur à l'acrotère de x mètres
hf-x	hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

oc	constructions en ordre contigu
onc	constructions en ordre non contigu
x-mi	x maisons isolées
x-mj	x maisons jumelées
x-mb	x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u	x logements de type unifamilial
x-b	x logements de type bifamilial
x-c	x logements de type collectif

Formes de toiture

tp	toiture plate
t2 (30-40)	toiture à 2 versants
⟷	orientation principale du bâtiment (à titre indicatif)

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignements obligatoires pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

lot X	lot projeté
	îlot projeté
	terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x%	pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
x% y%	pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
x%	pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

EVp	espace vert privé
EVP	espace vert public
ADJ	aire de jeux ouverte au public
	espace extérieur pouvant être scellé
P	espace pouvant être dédié au stationnement publique
	chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
	voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre
	accès de lot proposé (à titre indicatif)

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Constructions

- Bâti existant (à conserver)
- Bâti existant (à démolir)

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques (à titre indicatif)

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales (proj.)
- canalisation pour eaux pluviales (exist./proj.)
- canalisation pour eaux usées (exist./proj.)
- fossé ouvert pour eaux pluviales (proj.)
- Conduite d'alimentation en eau (exist./proj.)
- Conduite d'alimentation d'électricité (exist./proj.)
- Conduite d'alimentation de PT (exist./proj.)

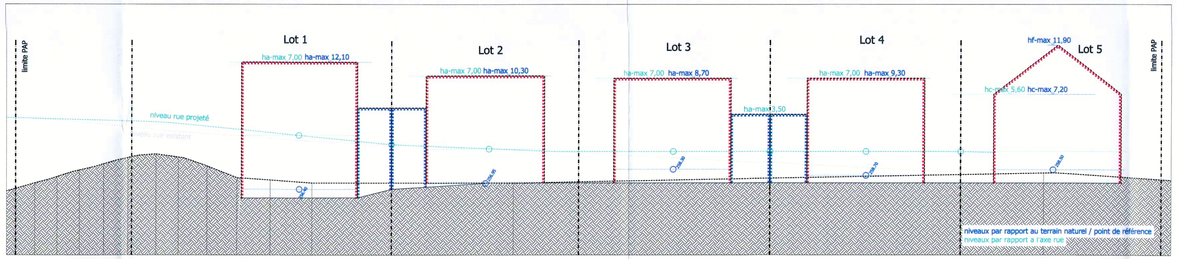

Coupe A-A´schématique - 1/250

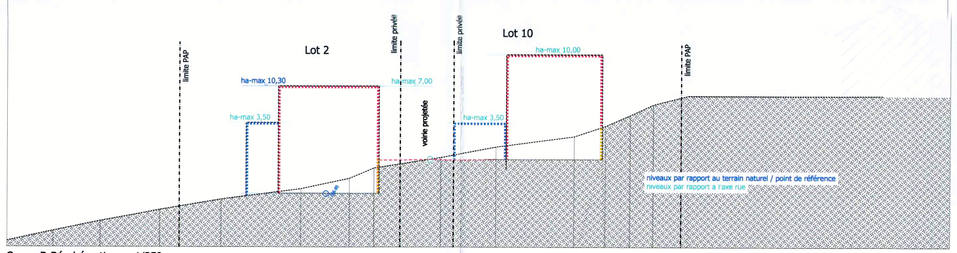

Coupe B-B´schématique - 1/250

Axonométrie schématique - 1-500

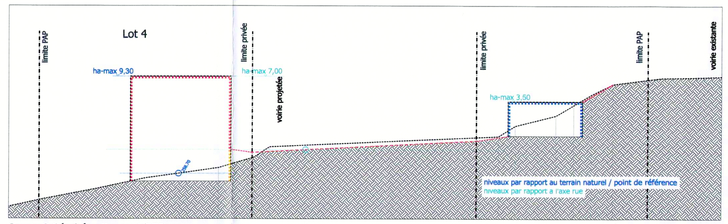

Coupe C-C´schématique - 1/250

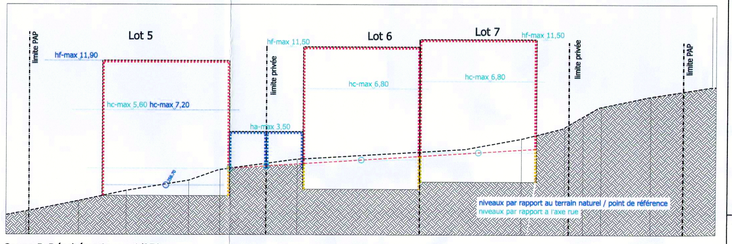

Coupe D-D´schématique - 1/250

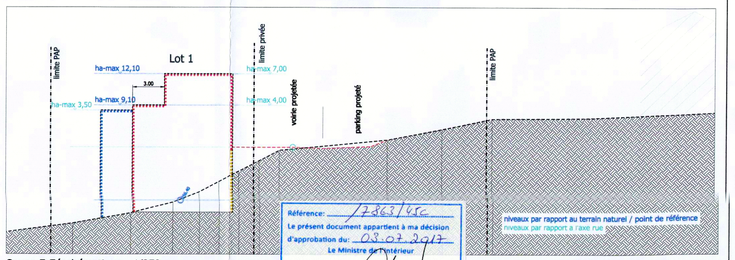

Coupe E-E´schématique - 1/250

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot

Lot 1		4,99 a	
0	147	0	461
300	1-mj	1-u	1-u
tp	voir coupes	II	III+1R

Lot 2		3,59 a	
0	147	0	356
216	1-mj	1-u	1-u
tp	voir coupes	II	III

Lot 3		3,62 a	
0	147	0	356
217	1-mj	1-u	1-u
tp	voir coupes	II	III

Lot 4		3,49 a	
0	147	0	356
209	1-mj	1-u	1-u
tp	voir coupes	II	III

Lot 5		4,87 a	
0	180	0	506
292	1-mi	1-u	1-u
t2(30-40) tp	voir coupes	II	II+1C+1S

Lot 6		3,31 a	
0	174	0	486
199	1-mj	1-u	1-u
t2(30-40) tp	voir coupes	II	II+1C+1S

Lot 7		4,59 a	
0	181	0	493
275	1-mj	1-u	1-u
t2(30-40) tp	voir coupes	II	II+1C+1S

Lot 8		3,44 a	
0	110	0	330
206	1-mb	1-u	1-u
tp	hes10,00	II	III

Lot 9		2,05 a	
0	100	0	300
123	1-mb	1-u	1-u
tp	hes10,00	II	III

Lot 10		1,86 a	
0	100	0	300
112	1-mb	1-u	1-u
tp	hes10,00	II	III

Lot 11		2,32 a	
0	90	0	270
139	1-mb	1-u	1-u
tp	hes10,00	II	III

Appartient à la délibération du conseil communal du 10 avril 2017 point 4
Le secrétaire, Le bourgmestre,

Rollingen
Commune de Mersch

N

Projet d'aménagement particulier

Projet N° 15012

"Belle-Vue"

Echelle	1/250
Date	27/10/2016
H.Jochem	
M.Mersch	
Plan N° Ind	1

pour le compte de
PAULY-COLBACH Guy
40 Rue Belle-Vue
L-7516 Rollingen

Date	Ind	Modifié par	Vérifié par	Modification
27.10.2016		MP	MM	Plan initial soumis à la procedure d'approbation
21.03.2017	A	MM	HJ	Plan adapté par rapport à l'avis de la cellule d'évaluation du 16.02.2017 (Réf: 17863/45C)